



**Protocole de réouverture
Collège de Tuband - Nouméa
24 rue Louis BOUCHER
98800 Nouméa**

Sommaire

- Contexte
- Fonctionnement général du collège à compter du 12 octobre 2021
- Fiches thématiques
 1. Journée type de l'élève
 2. Plan de circulation
 3. Salle de classe
 4. Demi-Pension
 5. Sanitaires
 6. Nettoyage / désinfection
 7. Personnels
 8. Organisation du pôle médico-social
 9. Procédure de gestion d'un cas COVID

Contexte

La situation sanitaire du pays, liée au coronavirus Covid-19, a conduit à la fermeture des écoles, collèges et lycées depuis le 7 septembre 2021.

Une continuité pédagogique à distance a été mise en place et a permis de maintenir un contact régulier entre les professeurs et la très grande majorité des élèves.

Dans le cadre de la stratégie de déconfinement, il a été décidé par le gouvernement d'ouvrir les établissements scolaires, progressivement, à partir du 11 octobre 2021 et dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Ce Protocole de réouverture a été élaboré pour préciser les modalités de fonctionnement du collège de Tuband après la période de confinement dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires dans le « Protocole sanitaire - Guide relatif aux établissements secondaires de Nouvelle Calédonie » du 6 octobre 2021.

Le protocole repose sur cinq fondamentaux :

- Le maintien de la distanciation physique
- L'application des gestes barrières
- La limitation du brassage des élèves
- Le nettoyage et la désinfection des locaux et matériels
- La formation, l'information et la communication

Préambule :

Les membres de la communauté éducative de l'établissement ont été mobilisés pour participer aux travaux de réalisation de ce guide afin de permettre des échanges constructifs.

Trois objectifs principaux ont guidé la préparation du retour en classe des élèves :

- Assurer la sécurité des élèves et des personnels
- Rassurer pour faciliter le retour de tous les élèves
- Réimpulser un rythme adapté au contexte

Un principe de fonctionnement a été établi en remaniant l'enchaînement des cours sur les horaires d'ouverture de l'établissement dans un esprit d'optimisation pour :

- Accueillir tous les élèves chaque jour,
- Limiter le brassage des élèves
 - Avec une arrivée échelonnée des élèves par niveau,
 - Des récréations décalées par niveau,
- Eviter la nécessité de déjeuner à la demi-pension tout en assurant le service pour les familles qui le souhaitent
- Assurer un nombre théorique d'heure de travail en présentiel satisfaisant

Principe emplois du temps		Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi		Mercredi	
7h15-8h15	Niveau sixième				Niveau sixième
8h15-9h15	Niveau sixième	Niveau cinquième			Niveau sixième
9h15-10h15	Niveau sixième	Niveau cinquième			Niveau sixième
10h15-11h15	Niveau sixième	Niveau cinquième	DP Quatrième		Niveau sixième
11h15-12h15	DP Sixième	Niveau cinquième	Niveau quatrième	DP Troisième	DP Sixième
12h15-13h15		DP Cinquième	Niveau quatrième	Niveau troisième	DP Troisième
13h15-14h15			Niveau quatrième	Niveau troisième	
14h15-15h15			Niveau quatrième	Niveau troisième	
15h15-16h15				Niveau troisième	
	Niveau sixième	20h			
	Niveau cinquième	16h			
	Niveau quatrième	16h			
	Niveau troisième	20h			

Fonctionnement général du collège à compter du 12 octobre 2021

Mardi 12 octobre : les élèves sont accueillis en demi-classe par les professeurs principaux pendant 2 heures selon le principe suivant :

Sixième Groupe 1 : de 7h15 à 9h10
Sixième Groupe 2 : de 9h15 à 11h10
Cinquième Groupe 1 : de 8h15 à 10h10
Cinquième Groupe 2 : de 10h15 à 12h10
Quatrième Groupe 1 : de 11h15 à 13h10
Quatrième Groupe 2 : de 13h15 à 15h10
Troisième Groupe 1 : de 12h15 à 14h10
Troisième Groupe 2 : de 14h15 à 16h15

Compte tenu du programme de ce retour, il n'y aura pas de service de restauration ce jour de reprise.

Les professeurs principaux aborderont avec les élèves :

- Les mesures prises au collège pour limiter les risques de propagation du virus, avec l'intervention de l'infirmière scolaire
- Un échange sur la période de confinement autour des aspects pédagogiques et psychologiques
- Pour les troisièmes, les projets d'orientation pour la rentrée 2022
- La distribution et la présentation du fonctionnement des emplois du temps de la semaine et des semaines suivantes
- La distribution d'une fiche de positionnement des familles sur la présence à la demi-pension.

Jusqu'à la fin de la première semaine, les élèves suivront les cours selon un principe de « cours miroirs » en demi-classe.

A partir du 18 octobre

L'observation du fonctionnement de la première semaine du retour en classe permettra d'adapter les modalités en cas de besoin mais aussi de confirmer les effectifs attendus.

Après échanges avec les représentants des personnels et des parents d'élèves du CA, les cours de la deuxième semaine sont prévus avec les effectifs classe compte tenu du nombre d'élèves par division et de la superficie des salles, qui permettent de se conformer à la norme prévue dans le protocole général.

En fonction des observations, un réaménagement pourrait être proposé.

Il a été décidé que les élèves changeraient de salle entre chaque cours pour éviter d'avoir des classes sans surveillance. Les locaux de l'établissement permettent d'assurer des déplacements dans les couloirs ventilés et les professeurs nettoieront les tables et dossiers des chaises entre chaque classe.

Journée type de l'élève

Dans un souci de réflexion autour de la vie de l'élève, une fiche « Journée type de l'élève » a été réalisée pour expliquer l'organisation du protocole de déplacements, d'encadrement des élèves, définir les besoins de sécurisation et de nettoyage de l'entrée à la sortie de l'élève de l'établissement.

La gestion des déplacements est également formalisée par le plan de circulation des élèves dans l'établissement.

Respect des règles de sécurité et d'hygiène :



- Les élèves se présenteront dans l'établissement avec un masque fourni par les familles. Un masque de dépannage pourra être distribué de façon exceptionnelle. En cas de nécessité, l'assistante sociale pourra être sollicitée.
- Les élèves doivent respecter impérativement les gestes barrières et aucun écart ne pourra être toléré.
- Pour répondre aux exigences du protocole général, des adaptations ont été réalisées : aménagement des salles de classe, signalétique et marquages appropriés à l'entrée au collège, dans la cour, les sanitaires, les espaces de circulation, les salles de classe, etc...
- Les équipes ont travaillé sur l'ensemble des postes de travail et des espaces d'accueil des élèves (accueil à la grille, circulation dans l'établissement, accueil en classe, récréation, gestion d'un cas suspect « COVID 19 », entretien et désinfection des salles...). Les personnels seront vigilants sur la mise en pratique et les éventuelles évolutions des gestes professionnels.
- Formation des élèves et des personnels aux gestes « barrière », explicitation du protocole mis en place par l'infirmière et les professeurs principaux
- Fiches de rappel des gestes barrières diffusées dans l'ensemble de l'établissement

Communication avec les familles

Un message sur Pronote, le site internet de l'établissement et le compte FaceBook est envoyé vendredi 8 octobre à toutes les familles pour préciser les modalités du retour en classe.

Le présent protocole ainsi que les fiches thématiques sont mis à disposition des parents sur les espaces numériques. Ils seront **informés clairement** de toute modification ou évolution de ce protocole.

Le rôle des familles est important pour surveiller la santé de leur enfant et nous tenir informés de toute suspicion de Covid.

Egalement, les gestes barrières doivent être respectés en tout lieu pour la sécurité de tous.

1.FICHE THEMATIQUE « Journée type de l'élève »

L'entrée au collège se fait par le portillon vert, en respectant le marquage au sol (distanciation oblige).

Le grand portail reste fermé et sert uniquement pour les sorties.

La vie scolaire accueille les élèves au portillon rouge, vérifie le port du masque, le carnet, et oriente chacun vers les points d'eau pour un lavage de mains obligatoire avant la montée en classe.

Les opérations courantes de vie scolaire (régularisation des absences, des retards, ...) s'effectuent au travers des « jalousies » du bureau de la VS, situées face à la cour, dans le respect du marquage au sol.

L'accès aux casiers n'est pas autorisé, il n'est pas nécessaire dans le cadre d'un emploi du temps allégé qui permet à chaque enfant d'emmener et de garder toutes ses affaires avec lui. Ainsi, on évite l'éparpillement des élèves dans la cour et une perte de temps : Les retards ne sont pas plus autorisés qu'à l'accoutumée.

Après le lavage, et sans attendre la sonnerie, les élèves se présentent devant l'escalier central où un surveillant organise la montée en classe en veillant à optimiser la fluidité. Il n'y a plus de regroupement par classes dans la cour, les professeurs ne descendent plus les chercher mais les attendent devant leur salle et les font entrer au fur et à mesure de leur arrivée. Pour les cours en rez-de-chaussée, les élèves vont directement devant la salle mais pour les autres, la montée s'effectue uniquement par l'escalier central afin de permettre à la vie scolaire de réguler le flux. Tous les autres escaliers sont réservés à la descente. Il est interdit de descendre par l'escalier central.

A la fin de chaque cours, les élèves doivent rejoindre la salle suivante selon un cheminement obligatoire, qui permet d'éviter les croisements :

Salles E et F descendent par l'escalier F jusque dans la cour et remontent par l'escalier central.

Salles C et D descendent par l'escalier C dans la cour et remontent par l'escalier central.

NB : les salles D12, D11, D10, C13 et C12 descendent par l'escalier extérieur et remontent par l'escalier central.

Les classes dont le cours suivant se déroule dans une salle au même étage et dans le bon sens de circulation s'y présentent directement, sans effectuer la descente dans la cour.

Ce temps de circulation permet aux professeurs de nettoyer les chaises et les bureaux de leur salle avant d'accueillir la classe suivante. Ils disposent de solution hydro-alcoolique et veillent à toujours aérer au maximum leur salle.

Au bout de deux heures de cours, les élèves ont une récréation, qu'ils mettent à profit pour se laver à nouveau les mains. Les surveillants régulent les entrées et sorties de chaque bloc sanitaire. La remontée en cours se fait toujours sous le contrôle de la vie scolaire.

La demi-pension propose quatre services distincts et successifs, avec un nettoyage des tables entre chacun. Cela permet d'offrir un espacement suffisant entre chaque convive dans le réfectoire. Les élèves ont une place attribuée, qu'ils conservent tous les jours, afin de faciliter le traçage si cela s'avérait nécessaire. A l'heure indiquée, et le plus rapidement possible car les délais sont courts, les DP se présentent devant la rampe d'accès au réfectoire : **un marquage au sol, par classe**, leur indique où se ranger, toujours en respectant le marquage au sol. Les surveillants font entrer les classes les unes après les autres, et vérifient le lavage de mains obligatoire. Les couverts sont distribués par les agents, des brocs d'eaux sont disponibles sur les tables pour éviter tout déplacement dans la salle.

Les quatrièmes déjeunent de 10h45 à 11h15

Les sixièmes de 11h15 à 11h45

Les troisièmes de 11h45 à 12h15

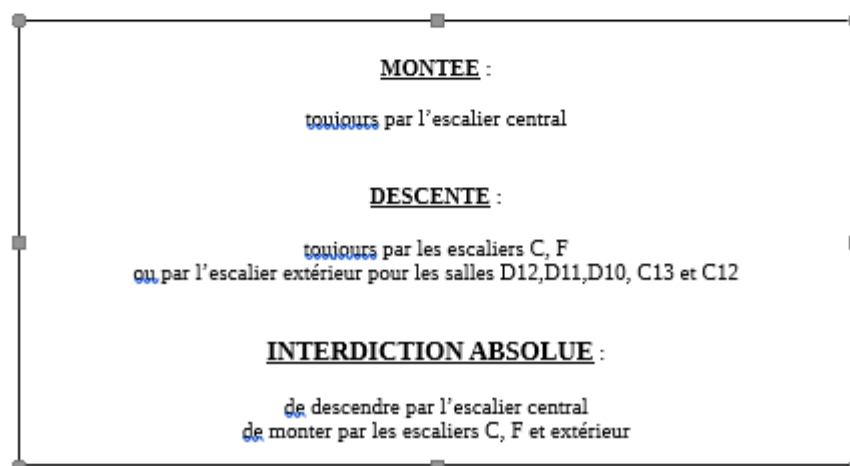
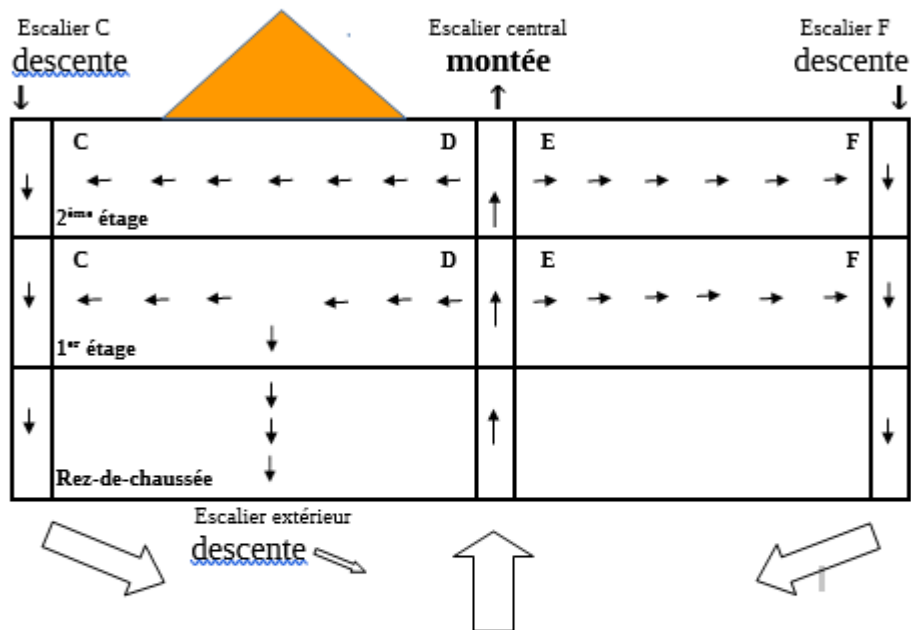
Les cinquièmes de 12h15 à 12h45.

La sortie du collège s'effectue par le grand portail, dans le calme et le respect du marquage au sol, sous le contrôle de la vie scolaire.

2. FICHE THEMATIQUE Plan de Circulation

PLAN DE CIRCULATION

COLLEGE TUBAND



3. FICHE THEMATIQUE SALLES DE CLASSE

Mesures appliquées au collège de Tuband

- Toutes les salles de classe sont ventilées, à minima, avant l'arrivée des élèves, pendant la récréation et à la fin des cours.
- Les gestes barrières sont régulièrement rappelés à l'oral et par les affichages.
- La salle de classe est aménagée de manière à respecter la distanciation physique d'au moins un mètre.
La configuration de la salle ne doit pas être modifiée.
- Chaque élève dispose d'une table et d'une chaise.
Le mobilier inutile a été enlevé.
- Chaque salle est équipée de gel hydro-alcoolique, de liquide de nettoyage désinfectant et de papier essuie-tout ou micro-fibre.
- Chaque salle est équipée d'une fiche de contrôle pour permettre la vérification et le traçage du nettoyage.
- Dans la classe, les déplacements sont à limiter au maximum. Les échanges de matériels scolaires sont proscrits.

4. FICHE THEMATIQUE DEMI-PENSION

La demi-pension fonctionnera à compter du 13 octobre et sera accessible aux élèves demi-pensionnaires pour lesquels les familles auront formulé leur demande sur la fiche demi-pension distribuée par le professeur principal et qui sera collée dans le carnet de correspondance.

Ce choix devra être définitif pour la période des emplois du temps modifiés.

Le service de gestion se rapprochera des familles en cas d'annulation de la demi-pension (une remise d'ordre sera effectuée).

Les gestes « barrière » devront là aussi être strictement respectés : lavage des mains au lavabo avant et après le repas. Du gel hydroalcoolique sera mis à disposition dans le réfectoire.

Compte tenu du nouveau fonctionnement imposé par le protocole sanitaire, il est IMPERATIF que les élèves aient leur carte de demi-pension.

Les élèves accéderont à la demi-pension, par classe, toujours accompagnés par un surveillant. Ils devront respecter les distances de sécurité, matérialisées par un marquage au sol.

Les élèves qui commenceront leur ½ journée par la cantine devront se présenter à l'heure à l'entrée de l'établissement pour être pris en charge.

Un plateau repas sera distribué aux élèves par les personnels de cuisine, avec couverts, serviette et pain.

Les élèves seront installés par la vie scolaire à une table dédiée à la classe et, après l'observation des positionnements, il y aura l'attribution d'une place nominative et définitive.

Les brocs d'eau seront disposés sur les tables pour éviter les déplacements d'élèves.

Une fois le repas terminé, les élèves iront déposer leur plateau à la plonge et sortiront du réfectoire selon les directives du surveillant.

Les tables et chaises sont nettoyées entre chaque élève.

5. FICHE THEMATIQUE SANITAIRES

Mesures appliquées au collège de Tuband

- Le nombre de personnes présentes dans les sanitaires doit être adapté à la capacité d'accueil des locaux afin de respecter la distanciation physique.
- Les élèves devront respecter les distanciations sociales dans les locaux.
- Les sanitaires sont équipés de savon liquide, d'essuie-mains papier à usage unique.
- L'approvisionnement des toilettes en consommables est assuré régulièrement au cours de la journée.
- Un nettoyage approfondi régulier des points de contact (poignées de porte, robinets ou boutons pression, loquets, chasses d'eau, interrupteurs, etc.) et une désinfection trois fois par jour des locaux sont assurés par les agents d'entretien. Un tableau de pointage des tâches effectuées est affiché dans chaque local à usage sanitaire et signé par l'agent d'entretien.
- Les poubelles sont évacuées aussi souvent que nécessaire et au moins quotidiennement.
- Les sanitaires resteront ouverts toute la journée de façon à permettre un accès permanent aux élèves et aux personnels.
- Les flux d'élèves vers les toilettes (départ et retour dans la classe) sont gérés par les surveillants.
- Les élèves doivent de se laver les mains **avant et après** chaque usage des WC.

6.FICHE THEMATIQUE NETTOYAGE ET DÉSINFECTION

Mesures appliquées au collège de Tuband

Les sols de tous les locaux ayant été occupés dans la journée sont nettoyés et désinfectés une fois par jour et autant que de besoin.

Pour les autres surfaces et objets fréquemment touchés, ce nettoyage-désinfection est réalisé plusieurs fois par jour dans les espaces utilisés.

Il comporte deux étapes :

- Le nettoyage à l'aide d'un détergent en insistant sur les points de contact (poignées de porte et de fenêtre, interrupteurs, rampes, ...) en commençant par les zones les plus propres et en finissant par les plus sales.
- La désinfection en utilisant un désinfectant virucide ou, à défaut, une solution désinfectante à base d'eau de javel diluée à 0,5% de chlore actif.

Les professeurs assureront le nettoyage de leur salle de classe entre chaque cours. Ils auront à disposition du gel et des lingettes lavables.

Une fiche de contrôle du nettoyage est affichée dans chaque salle de classe et locaux utilisés par élèves et personnels.

L'utilisation d'appareils qui brassent l'air est proscrite (Climatiseur, brasseurs d'air, aspirateur...).

Les salles seront ventilées régulièrement pendant les cours.

7. FICHE THEMATIQUE PERSONNELS

Mesures appliquées au collège du Tuband

Pour mémoire, le port d'un masque « grand public » est obligatoire dans toutes les situations où les règles de distanciation risquent de ne pas être respectées. C'est notamment le cas des personnels intervenant auprès des élèves à besoins éducatifs particuliers, pendant la circulation au sein de la classe ou de l'établissement, ou encore pendant la récréation. Il est recommandé dans toutes les autres situations.

- Les gestes barrière et mesures de distanciation s'appliquent à l'ensemble des personnels.
- Tous les personnels doivent prendre connaissance du présent protocole.
- Ils sont formés aux gestes barrière et à l'accueil des élèves à dans le strict respect du protocole sanitaire.
- Les locaux sont aménagés afin de réduire au maximum les interactions entre les personnels et de respecter au maximum les règles de distanciation sociale. Les sièges sont distants d'un mètre dans les salles de réunion et la salle des professeurs.
- Le personnel est invité à procéder à une aération régulière de tous les locaux (bureaux, salles de classe ou de réunion, ...)
- Des produits de nettoyage sont mis à disposition dans toutes les salles et tous les bureaux.
- Des dispositions ont été prises pour limiter au maximum l'usage de matériels partagés par plusieurs personnels. Un nécessaire de nettoyage laissé à disposition dans chaque salle leur permettra à tout moment de procéder à une désinfection des matériels à partager (chaise, table, tableau, ordinateur notamment).
- L'entrée de personnes extérieures au collège doit être réduite au maximum et devenir exceptionnelle.

- La communication à distance sera privilégiée avec les parents. En cas de nécessité à pénétrer dans l'enceinte de l'établissement, les mesures de distanciation sociale seront appliquées.
- Des prises de rendez-vous seront possibles en contactant l'établissement par téléphone.
- Des affichages rappelleront les coordonnées des contacts et des bannettes seront disposées pour les dépôts de documents.
- Un registre des appels téléphoniques ainsi qu'un registre pour les visites dans l'établissement sont mis en place à l'accueil.
- Pour les livraisons dans l'établissement, les personnels s'assureront que les chauffeurs, après communication avec le destinataire ou son représentant, laissent les colis dans un lieu approprié.
- D'une façon générale, les interactions entre personnels doivent être limitées au maximum dans l'enceinte de l'établissement. En particulier lors des prises de repas, les personnels veilleront à respecter une distance minimum de 2 mètres.

8.FICHE THEMATIQUE ORGANISATION DU PÔLE MÉDICO-SOCIAL

Mesures appliquées au collège de Tuband

Présence de l'infirmière, les lundi, mardi et jeudi de 7h30 à 16h00, et le vendredi après-midi.

Permanence de l'assistante sociale le lundi et le vendredi.

Permanence de la PsyEN CO le lundi.

Les déplacements d'élèves vers l'infirmerie doivent être limités aux cas d'urgence ou sur RDV.

La présence de l'infirmière permet une écoute, un dialogue et des conseils pour les élèves, les familles et les personnels.

Le pôle médico-social reste un lieu d'écoute pour les élèves et leurs familles sur RDV en appelant l'accueil.

ORGANISATION – URGENCE

- Seules les situations et cas urgents seront pris en charge par l'infirmière.
- La vie scolaire contacte l'infirmière qui interviendra auprès de l'élève.

Si un élève présente des symptômes suspects, il sera pris en charge par l'infirmière dans le sas d'attente. La famille sera immédiatement contactée.

Contacts :

- SOS Ecoute 05 30 30
- Madame GARIOUD, Infirmière : celine.garioud@ac-noumea.nc
- Madame SIAPO, Assistante Sociale : marie-helene.siapo@ac-noumea.nc
- Madame Florimond, PsyEN : maud.florimond@ac-noumea.nc

9.FICHE THEMATIQUE PROCÉDURE DE GESTION D'UN CAS COVID

Mesures appliquées au collège de Tuband

L'infirmière assure la prise en charge d'une suspicion de cas Covid.

En l'absence de celle-ci, les personnels de direction assureront cette prise en charge.

Signes cliniques classiques : signes d'infection respiratoire, toux, fièvre (température supérieure à 38), dyspnée (difficultés à respirer).

Autres signes cliniques : désaturation en oxygène, asthénie (fatigue), myalgie (douleurs musculaires), maux de gorge, anosmie (perte de l'odorat), agueusie (perte de goût), diarrhée, fièvre isolée.

GESTION D'UN CAS SUSPECT CHEZ UN ÉLÈVE

En cas d'apparition d'un ou de plusieurs symptômes chez un élève :

- L'infirmière équipée et protégée le prendra en charge.
- L'élève est isolé(e) avec un masque et amené(e) dans le sas de l'infirmierie.
- L'infirmière appelle la famille qui vient récupérer l'enfant sans délai ou le SAMU si besoin.
- Nettoyage et désinfection du sas d'isolement et du sol de l'infirmierie.
- L'élève reviendra dans l'établissement muni d'un certificat médical attestant d'un test négatif.

Cas positif :

- Les services académiques sont informés et transmettent aux autorités sanitaires.
- L'information sera donnée aux personnels et aux parents ; les mesures adaptées seront prises en fonction des directives émanant des autorités sanitaires.
- Une enquête de recherche des cas contacts sera effectuée.

GESTION D'UN CAS SUSPECT CHEZ UN ADULTE

- Isolement et retour au domicile immédiat de l'adulte avec un masque.
- Rappel à l'adulte de la procédure.
- Nettoyage approfondi et désinfection des zones fréquentées par ce personnel.

Cas positif :

- Les services académiques sont informés et transmettent aux autorités sanitaires.
- Une enquête de recherche des cas contacts sera effectuée.
- L'établissement informera les personnels et les parents d'élèves et appliquera les mesures décidées par les autorités de santé.
- Nettoyage approfondi et désinfection des locaux occupés.

ARBRE DECISIONNEL CAS CONFIRME OU CAS CONTACT À RISQUE

CAS CONFIRME COVID 19

CAS CONTACT À RISQUE

